

L'identification des sites – une des clés du succès de la traçabilité

L'identification des sites (IS) est une innovation relativement récente dans le secteur agricole canadien, mais elle a déjà été utilisée pour atténuer les répercussions de situations d'urgence et de menaces à la santé animale.

En bref, l'identification des sites fournit de plus amples précisions géographiques sur les emplacements où le bétail est élevé ou manipulé. Un numéro unique administré individuellement par les provinces et les territoires est attribué à certaines parcelles de terrain comme les exploitations agricoles, les pâturages, les parcs d'engraissement, les marchés aux enchères et les abattoirs. Une fois que l'information est validée et qu'un numéro d'IS est attribué, les renseignements sur l'emplacement de la parcelle sont entrés dans une base de données à laquelle seules des personnes autorisées peuvent avoir accès dans des situations particulières telles qu'une urgence zoosanitaire.

Selon Brad Andres, directeur des programmes d'urgence du ministère de l'Agriculture et du Développement rural de l'Alberta, l'identification des sites peut littéralement sauver des vies.

« Nous avons deux exemples de situations où l'identification des sites a vraiment fait une différence, a-t-il dit. Il s'agit de l'incendie à Slave Lake en 2011 et de la rupture d'un pipeline le long de la rivière Red Deer River en 2012. Nous avons utilisé les données d'identification des sites pour cerner les exploitations agricoles à risque à mesure que le feu se déplaçait avec le vent. Nous avons tracé un cercle autour de la zone vers laquelle l'incendie était susceptible de se propager et avons communiqué avec les producteurs concernés pour qu'ils puissent se préparer à la situation d'urgence. »

L'identification des sites a joué un rôle déterminant en 2014 en permettant de limiter la propagation d'une éclosion d'influenza aviaire en Colombie-Britannique. Un système d'IS a été mis en place dans la province après une éclosion 10 ans plus tôt, et il a facilité grandement la gestion de la menace.

« Le fait d'avoir des renseignements exacts et à jour à notre disposition sur place nous a donné le degré de confiance et de connaissance nécessaire pour la poursuite des activités. Nous savions où étaient les animaux, nous étions au courant du calendrier de transformation et nous connaissions toutes les exploitations dans la zone infectée. La différence entre la situation de 2004 et

celle de 2014 était comme le jour et la nuit », a déclaré la D^{re} Jane Pritchard, vétérinaire en chef en Colombie-Britannique.

Pour assurer l'efficacité de l'identification des sites, tous les propriétaires fonciers ou exploitants qui ont du bétail et de la volaille doivent ajouter leurs installations à la base de données en indiquant l'emplacement géographique et les coordonnées en cas d'urgence. Les provinces et les territoires sont chargés d'administrer les numéros pour vérifier que les données géographiques fournies sont exactes. Une fois qu'un numéro est attribué à une parcelle de terrain, il demeure assigné à l'emplacement en question et ne change jamais même si le terrain est vendu. Les provinces et les territoires respectent les normes nationales pour faire en sorte que les données soient compatibles avec le programme national de traçabilité.

« Quand il se produit une catastrophe comme le déraillement d'un train, le renversement d'un camion, la rupture d'un pipeline ou encore un incendie de forêt ou une inondation, nous pouvons maintenant déterminer combien d'exploitations agricoles sont touchées et s'il y a lieu de les aviser. Nous avons leurs coordonnées à notre disposition dans la mesure où elles ont mis à jour l'information sur leurs installations enregistrées », a souligné M. Andres.

L'enregistrement d'un site aux fins d'identification est facile et prend habituellement cinq à dix minutes. Les producteurs peuvent assurer l'efficacité de cet outil en tenant leur information à jour.

L'identification des sites, l'identification des animaux et la déclaration des déplacements d'animaux constituent les trois piliers du système national de traçabilité du Canada. La mise en place d'un système fonctionnel de traçabilité du bétail appuie et renforce l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement alimentaire au Canada et à l'étranger. Les marchés étrangers veulent souvent obtenir l'assurance que leurs partenaires commerciaux internationaux ont un solide système de traçabilité permettant d'identifier rapidement les menaces à la santé et de limiter leur propagation.

« Le système nous permet d'aller au devant d'une menace et de prendre des mesures proactives, a déclaré le D^r Gerald Hauer, vétérinaire en chef au service du ministère de l'Agriculture et du Développement rural de l'Alberta. Il y a d'autres façons d'obtenir l'information en question, mais elles obligent souvent à faire du porte à porte et cela fait perdre un temps précieux. Le fait d'avoir tous les renseignements exacts nécessaires à notre disposition dans une base de données représente un énorme avantage. »

Pour en savoir plus long sur l'identification des sites et la traçabilité au Canada, y compris la façon d'obtenir un numéro d'IS dans votre province ou territoire, veuillez consulter le site Web www.tracecanada.ca/fr.